

Rapport 2005 de la Fondation des marais de Damphreux (FMD)

1. Damphreux

Observations et travaux en Pratchie à Damphreux

En mai, Michel Juillard, Christophe Boillat et Philippe Bassin ont recherché les deux Orchidées typiques du marais, *Dactylorhiza majalis* et *D. incarnata*. Au moins 450 pieds peuplent les prairies humides de Pratchie. 4 à 5 plants sont notés au nord des étangs des Coeudres. La distinction des espèces est difficile car nous sommes probablement souvent en présence d'hybrides. Un comptage chromosomique serait sans doute judicieux pour éclaircir la situation.

En été, la FMD a entrepris différentes démarches de recherche de fonds pour l'aménagement de deux mares temporaires. Dans l'attente des réponses, les premiers travaux sont reportés. La Loterie romande soutient ce projet. Le début des aménagements est prévu pour fin 2006, début 2007.

Réception définitive de la deuxième étape des travaux du SAF

Cette journée officielle a eu lieu le 6 octobre. Le Conseil de la FMD était représenté par Michel Rebetez et Philippe Bassin qui ont signé les procès-verbaux.

Achat de terrain

Le 4 juillet, un acte pour l'achat du pâturage de la Chèvre Morte a été signé. Cette acquisition de 3,26 ha (nouvel état) est très importante car ce terrain, surplombant les étangs des Coeudres, fait partie de la zone protégée. L'obtention des autorisations nécessaires demande beaucoup de temps. Pro Natura participe à l'achat à raison de CHF 30'000.-. Le dépôt au Registre foncier a lieu seulement en décembre.

Plan de zone ou plan partiel d'aménagement local

Le 14 avril, après un long processus dans le cadre de la procédure d'approbation, le Service de l'aménagement du territoire (SAT) nous soumet enfin un plan partiel d'aménagement local qui respecte un peu mieux la loi. Le Conseil de la FMD a 30 jours pour se prononcer. Il regrette de n'avoir pas été consulté, en 2002, comme les autres propriétaires concernés. Le 13 mai 2005, il fait parvenir un recours à la Chambre administrative du Tribunal cantonal jurassien par l'intermédiaire de Me Steullet. Ce recours demande d'étendre le périmètre de protection de la nature de sorte qu'il coïncide mieux avec celui des zones-tampon telles que déterminées sur le plan de l'expertise de Natura de décembre 2000. Les changements survenus depuis la nouvelle attribution des terres, en septembre 1998, ne sont pas suffisamment pris en compte. Il s'agit, en périphérie du marais, de la transformation d'anciens prés et pâturages en terres ouvertes très engraisées. Ces nouvelles pratiques agricoles menacent la flore typique du bas-marais et accélèrent l'eutrophisation et l'atterrissement des plans d'eau. La situation est bien visible en mai. Le 25 mai, une requête de mesures provisionnelles, avec un dossier de cartes et de photographies, est adressée à la Chambre administrative du Tribunal cantonal. Les mesures provisionnelles sont acceptées par décision du juge du 13 juin et M. Bertrand de Montmollin, botaniste du bureau Biol Conseils SA, est choisi comme expert. Le 15 août, nous avons reçu l'expertise de Bertrand de Montmollin. Cette étude met une nouvelle fois en évidence la nécessité de la mise en place de zones-tampon suffisantes. Comme le permet la procédure, nous posons quelques questions à l'expert et demandons : un complément de preuves, une visite des lieux et une audience des débats. N'étant pas propriétaire des étangs, nous ne pouvons pas effectuer une vidange quand nous le souhaitons pour illustrer l'atterrissement trop rapide.

Réseaux écologiques

Quelques agriculteurs, dont Claude Hürlimann, s'impliquent dans le projet. Mme Marianne Meyrat-Paratte, biologiste, est employée à 50% par le Service de l'économie rurale pour la mise en place du réseau secteur Coeuve – Damphreux – Vendlincourt - Bonfol. Une carte des « objets naturels intéressants » a été dressée par Marco Huber, stagiaire de Lullier. Le 7 juin, Mme Meyrat a été informée de la position de la FMD. Nous souhaitons que le projet avance. Nous sommes heureux que les agriculteurs et le canton aient entrepris des démarches. Nous attendons la suite...

Participation d'un exploitant au Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation a accepté la présence d'un représentant des milieux agricoles lors des débats sur la gestion des terres. Ce dernier aura voix consultative et fera le lien avec les autres exploitants. Claude Hürlimann, exploitant « bio » à Damphreux, a été choisi pour représenter les agriculteurs à partir de 2006.

Visites du site

- Les délégués de Pro Natura ont visité les sites de Bonfol et de Damphreux le 17 avril.
- La Société ornithologique de Zurich a fait une excursion le 29 mai à Damphreux et à Coeuve.

Panneaux d'information

Le projet de mise en place de deux panneaux supplémentaires avance bien. Ils sont conçu par Geneviève Méry du bureau l'Aubépine. Ils seront richement illustrés. La Loterie romande soutient cette réalisation. Au printemps 2006, un panneau sera installé sur la butte d'observations des étangs des Coeudres.

Gestion

Les importants dépôts de fumier sur des parcelles proches des marais posent problème. Début mars, dans le secteur de la Fontaine au Roi, un écoulement de « jus » de fumier pollue la source, les étangs et les prairies humides. Des démarches sont entreprises par la FMD auprès de l'agriculteur afin de rétablir une situation légale. Des drains, posés sans autorisations, sont enlevés par ce même agriculteur, locataire de terres de la FMD

Batraciens

En raison de la neige, les barrages à Batraciens sont posés seulement le 12 mars. Comme en 2004, les relevés journaliers sont réalisés par Michel Friedli. Au total, 2261 individus sont capturés, déterminés et relâchés. Un seul pic de migration est enregistré entre le 18 et le 25 mars. À noter, le 23 mars, la capture précoce et exceptionnelle de 6 Rainettes vertes. Les barrières sont démontées le 2 avril.

Florence Noirat a terminé son travail de diplôme à l'École d'ingénieurs de Lullier sur la sauvegarde des populations d'Amphibiens sur les communes de Coeuve et de Damphreux. Une partie de ce cette étude est reprise pour une publication avec Philippe Bassin dans les Actes 2005 de la Société jurassienne d'Émulation : « Étude des Batraciens dans la vallée de la Coeuvatte, en Ajoie ».

Comme en 2004, les Rainettes chantent bien dans le secteur des Coeudres, y compris vers la nouvelle mare FMD, mais aucune ponte n'est observée. Elles n'ont pas encore colonisé les nouvelles mares des Méchîles. Par contre ces dernières fonctionnent bien pour les Crapauds communs, les Grenouilles rousses et vertes.

Cigognes blanches

La FMD participe à la journée du 15 janvier à Damphreux : « Plan d'action pour la Cigogne blanche ». Cette séance de travail est organisée par « Cigogne Suisse » sous la conduite de Tobias Salathé et Olivier Biber.

Le 29 mars, 2 individus sont signalés au Château de Porrentruy.

Sur la plate-forme du toit de l'église de Damphreux, le couple habituel (non bagué) élève 4 petits. Un cigogneau est retrouvé mort le 1er juin. Trois jeunes sont bagués le 25 juin (S/580, S/581, S/582). Le 26 juin, 12 individus sont observés à Bonfol par Thérèse Egger. Le 9 juillet, les trois cigogneaux volent en-dessus du nid. Le 29 juillet, un violent orage de grêle s'abat sur Damphreux. Un juvénile (S582) est tué par l'impact d'un grêlon au niveau de la tête. Par la suite, de nombreux oiseaux sont retrouvés morts, notamment une vingtaine de Merles noirs et 2 Hérons cendrés avec du sang au niveau de la tête, le 31 juillet. Les Alouettes des champs ont probablement souffert.

L'orage de grêle du 29 juillet a également fait des dégâts au niveau du toit de l'église de Damphreux : tuiles cassées et délitées, peut-être fragilisées par les fientes des cigognes. Souvent, les chéneaux sont encombrés de déchets et débris venant du nid. Parfois ils débordent, principalement par le fait que les écoulements sont sous dimensionnés. Il est admis que pour faire un « geste », la FMD prendra en charge le remplacement des tuiles délitées sur une largeur de 3 m, sous le nid de Cigognes blanches, au sud et au nord. De plus la FMD financera des protections métalliques pour retenir les déchets sous le nid.

Nous n'avons pas de nouvelles de FMB Énergie SA au sujet de la modification des lignes électriques à problèmes pour les rendre moins dangereuses pour les cigognes.

Un adulte s'observe occasionnellement en hivernage.

Observations ornithologiques

Du 6 au 12 janvier, un Bruant des neiges, *Plectrophenax nivalis*, séjourne sur un chemin au nord des étangs des Coeudres. L'hivernage des Grandes aigrettes s'intensifie. Au moins deux individus sont régulièrement notés jusqu'à mi-avril. Les Busards Saint-Martin sont observés à plusieurs reprises. Une Pie-grièche grise se cantonne en janvier du côté nord de Coeuve.

Bien qu'un ou deux individus soient notés à plusieurs reprises, aucune véritable tentative de nidification du Vanneau huppé n'est constatée en Pratchie.

Comme les années précédentes, les Cailles des blés et les Tariers pâtres sont souvent notés. Le milieu se révèle une fois de plus très attractif pour les Limicoles de passage (Chevalier cublanc, C. sylvain, C. aboyeur, Combattant varié, Bécassine des marais...).

Étude et recensement des Orthoptères

Avant le recensement, le 10 juin, une visite sur le terrain avec Emmanuel Wermeille, qui a supervisé le travail, a permis de déterminer les surfaces les plus intéressantes. En accord avec le locataire, Ernest Schwarz, 2 secteurs ne sont pas fauchés avant le 15 septembre, pour le maintien de l'entomofaune. Du 1er août au 15 septembre 2005, Hélène Schneider, étudiante à l'Université de Neuchâtel, a recensé les Orthoptères dans le secteur « En Pratchie », sur les propriétés FMD : « Étude de la biodiversité et de la densité des Orthoptères à Damphreux (Jura) ». Un exemplaire de cette étude et la collection de référence sont déposés au Musée jurassien des Sciences naturelles. Il s'agit d'un petit travail d'étude demandé par l'Université, en plus de celui de diplôme. Une dizaine d'espèces d'Orthoptères ont été répertoriées. Cinq sont menacées à des degrés divers en Suisse. Parmi celles-ci deux espèces de Criquets hygrophiles rares, *Chorthippus montanus* et *Stethophyma grossum*, sont typiques des bas-marais et des prairies humides. Leur survie paraît être favorisée par le mode d'exploitation actuel. L'orage de grêle du 29 juillet a laminé la végétation palustre. Les Orthoptères ont probablement souffert.

2. Coeuve, “Les Méchières”

Le 10 avril, un Balbuzard pêcheur est remarqué par Michel Rebetez. Il vole en-dessus de l'étang de Maurice Bernard avec une carpe dans les serres.

En hivernage, les Sarcelles d'hiver se plaisent dans la vallée de la Coeuvalte. Cette rivière canalisée et les étangs à proximité (lorsqu'ils ne sont pas gelés) constituent un refuge important pour l'espèce en Ajoie.

Les Rainettes vertes chantent en mai dans le secteur.

3. Bonfol, étangs des “Queues de Chats”

La végétation riveraine se développe rapidement. Pour maintenir un milieu humide ouvert, le 8 janvier, Michel Rebetez conduit une journée d'entretien des rives des étangs. 8 candidats chasseurs dont 2 gardes-forestiers et le garde faune Galeuchet participent à ce débroussaillage. Une journée similaire est reconduite le 5 février sous la conduite de Pierre Boillat et Olivier Lovis de l'entreprise Aménat. Le 10 décembre, une troisième action est entreprise, à nouveau sous la direction de Michel Rebetez.

Pour la FMD,
le président : Philippe Bassin